

caustiques de dire que la qualité compensait bien le nombre, nous ne voulons rien décider. Mais voici qui est authentique. On donnait aux élèves une retraite, la seule à peu près qui fut alors prêchée dans le diocèse. Les Messieurs du Séminaire s'imposaient la tâche d'y faire chacun un ou plusieurs sermons. Quelques pieux laïques y assistaient et les vieillards se rappellent y avoir vu l'Hon. Juge Panet, de sainte mémoire. Les exercices commençaient invariablement trois jours avant l'Immaculée Conception pour se terminer le matin de cette fête, qui a toujours été célébrée avec pompe au Séminaire, même avant la promulgation du dogme par Pie IX, en 1854. La retraite se faisait dans la salle actuelle des grands. Cet appartement était alors une classe, la trente-sixième, et mesurait un tiers de moins que la salle actuelle, plus étroite de la largeur du corridor qui côtoie l'étage inférieur du Séminaire. Pour l'office des Congréganistes on transformait cette classe en chapelle de la Ste. Vierge, tous les samedis soir. Au mur de l'ouest étaient adossées les stalles du Préfet et des Assistants : ces stalles avaient été trouées par les balles anglaises pendant le dernier siège. En face, près du mur opposé, était un autel masqué pendant la semaine par des panneaux mobiles. Il y avait là une jolie statue de la Vierge. C'est en face de ce petit autel que se plaçait le prédicateur. Ainsi sans même y penser nous foulons un lieu sacré, et les musiciens de nos jours se livrent à l'harmonie à l'endroit même où siégeaient les graves officiers congréganistes de ces temps reculés, où d'un autre côté nos amis de la trente-sixième prenaient leurs ébats à travers les rudiments de la langue française.

Le matin de l'Immaculée Conception, nos devanciers en habit de fête, portaient sur un brancard orné de fleurs, la statue de la Ste. Vierge, et se rendaient processionnellement à la grande chapelle pour assister à la messe et communier : chacun avait un cierge à la main. Ils déposaient la statue dans le chœur et les pensionnaires, à l'inverse de nos jours, se dissimulaient dans les chapelles latérales, tandis que les externes prenaient place sur le jubé, soutenu alors par deux anges à structure colossale et antique, œuvres où l'élégance, le gracieux était remplacé par la solidité. Ces deux anges, ainsi que les stalles trouées de balles, ont été conservés en souvenir jusqu'en 1865, où l'incendie leur fit le sort réservé aux choses de ce monde. La foule d'ordinaire, à la clôture de la retraite, encombra la chapelle, et la tradition rapporte qu'un jour le parquet s'effondra, au grand émoi de l'assistance.

Telles nous apparaissent, à cette distance, les retraites jusqu'en 1825. A cette époque l'on choisit pour local la chapelle de la Congrégation, et les exercices se firent comme de nos jours, à cette différence près, que, jusqu'en 1851, la direction de la retraite ne fut jamais confiée à un seul prédicateur ; les prêtres du Séminaire, comme nous l'avons déjà dit, faisaient les frais de la prédication. Le règlement de ces retraites était le même que nous suivons aujourd'hui. Il a été seulement introduit, sur la proposition du regretté M. Perrault, un salut solennel du S. Sacrement. Cet exercice, si bien choisi pour terminer les offices de l'après midi, a été établi à la retraite de 1863, prêchée par le Rév. M. Perrault, et s'est continué depuis, à la grande édification de chacun de nous.

C'est aussi M. Perrault qui exposa à nos Supérieurs l'utilité d'une retraite dite de vocation, à cause des mânes réflexions que tout homme sérieux doit faire avant de s'engager dans un état, d'où dépend le bonheur de la vie. Elle fut établie en 1863, et prêchée pour la première fois, aux élèves réunis des deux classes de Philosophie, par Mgr E.-A. Taschereau. M. Perrault, S.S., prêcha la seconde retraite en 1864, et depuis cette année, M. Billion, S.S. et M. T.-E. Hamel, notre vénéré Supérieur, l'ont prêchée alternativement. C'est en 1867 que les Rhétoriciens furent réunis aux Physiciens pour suivre ces exercices.

Nos plus jeunes confrères nous en voudraient peut-être si nous ne rappelions qu'en leur faveur le Séminaire établit, en 1867, une retraite spéciale, dite "Retraite de St. Louis de Gonzague." M. O. Brunet, un des prêtres auxiliaires, décédé l'année dernière, en a eu le premier l'heureuse idée. Il la prêcha lui-même quatre années de suite, 1867, 68, 69 et 70 ; puis en 1871, Mgr B. Paquet ; en 1872, 73, M. T. E. Hamel ; en 1874, M. Billion, S. S. ; en 1875, M. Sexton ; en 1876, M. Bourque et 1877, M. Billion, S. S.

Nous avons pu refaire la liste des prédicateurs de nos retraites depuis 1851. Nous la mettons ici sous les yeux du lecteur qui ne la verra peut-être pas sans plaisir : 1851, le P. Schneider, S. J. ; 1852, le P. Beaudry, S. J. ; 1853, le P. Mercier, S. J. ; 1854..... ? 1855 M. A. Mailloux, Ptre ; 1856, le P. Saché, S. J. ; 1857, le P. Falleur, S. J. ; 1858, le P. Vignon, S. J. ; 1859, le P. Beaudry, S. J. ; 1860, le P. Point, S. J. ; 1861, le P. Connilleau, S. J. ; 1862, le P. Royer, O. M. I. ; 1863, M. Perrault, S. S. ; 1864, le P. Braün, S. J. ; 1865, le P. Schneider, S. J. ; 1863, le P. Lagier, O. M. I. ; 1867, M. Colin, S. S. ; 1868, M. Martineau, S. S. ; 1869, M. Colin, S. S. ; 1870, Mgr. B. Paquet ; 1871, M. Daniel, S. S. ; 1872,

le P. Gérard, S. J. ; 1873, M. Sorin, S. S. ; 1874, M. Billion, S. S. ; 1875, le P. Charmont, F. P. ; 1876, le P. Petit, S. J. ; 1877, le P. Mothon, F. P.

Peut-être plusieurs de nos lecteurs aimeront-ils à voir compléter les détails que nous leur transmettons ici, en le rappelant que la retraite d'une semaine au Grand Séminaire a été inaugurée en 1851. Jusque là, MM. les Séminaristes venaient assister aux sermons donnés à la retraite du Petit Séminaire, et faisaient ensuite leurs exercices en particulier pendant trois jours. C'est encore le P. Schneider, S. J., qui inaugura le nouveau mode en donnant toute la suite des sermons au Grand Séminaire, en 1853. Puis on voit les noms suivants se succéder : 1856, le P. Beaudry, S. J. ; 1857, le P. Falleur, S. J. ; 1858, M. Billaudèle, S. S. ; 1859, le P. Aubert, O. M. I. ; 1860, le P. Connilleau, S. J. ; 1861, le P. Braün, S. J. ; 1862, le P. Aubert, O. M. I. ; 1863, le P. de Massini, S. J. ; 1864, le P. Bertrand, S. J. ; 1865, le P. Saché, S. J. ; 1866, le P. Beaudry, S. J. ; 1867, le P. Braün, S. J. ; 1868, le P. Point, S. J. ; 1869, M. Nercam, S. S. ; 1870, M. Colin, S. S. ; 1871, M. Billion, S. S. ; 1872, Mgr. Raymond, V. G. ; 1873, Mgr. Persico et le P. Saché, S. J. ; 1874, le P. Mothon, F. P. ; 1875, le P. Beaudry, S. J. ; 1876, le P. Charmont, F. P. ; 1877, le P. Hamond, S. J.

Pour refaire la liste de nos prédicateurs avant 1851, il suffirait de parcourir les noms des prêtres du Séminaire. Parmi ceux-ci, pour ne parler que de ceux qui sont passés à meilleure vie, il y en a deux qui ont laissé un souvenir profond dans l'âme de nos aînés. Ce sont MM. Jérôme Demers et Jean Holmes. Ils réalisèrent aux yeux de tous l'idéal de la véritable éloquence sacrée. Le premier, plus véhément, traitait surtout avec grand fruit, les vérités terribles de notre religion : l'enfer, le jugement, le péché. Le second, plus littéraire, plus dramatique, charmait l'esprit pour arriver au cœur. L'un sévère dans son maintien et doué d'un organe puissant, faisait comme éclater la foudre sur la tête de ses auditeurs parfois atterrés ; l'autre les conduisait plutôt par des sentiers émaillés de fleurs. M. Demers, nous disant les anciens, rappelait la manière de l'orateur d'Athènes, M. Holmes aurait été facilement admis dans la compagnie de l'orateur romain : ou, si on l'aime mieux, M. Demers connaissait davantage les aptitudes de Bossuet, et M. Holmes celles de Massillon.

Voilà ce que nous avons pu glaner dans le champ des souvenirs. Puissions-nous n'avoir pas trop manqué au vœu exprimé par notre épigraphe :

"*Foras et hinc olim meminisse iurabit.*"